

Communication On Progress FOLAN 2017



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**

Sommaire

Communication On Progress FOLAN 2017	1
I. Engagement de la Direction.....	3
II. Présentation de FOLAN.....	4
1. HISTORIQUE :.....	4
2. CHIFFRES D’AFFAIRES ET EFFECTIFS :.....	5
3. NOS ACTIVITES :.....	5
4. NOS IMPLANTATIONS :	10
5. IMPLICATION PROFESSIONNELLE :.....	12
6. NOS REFERENCES :.....	13
III. Les 10 principes du Pacte mondial de l’ONU :	14
1 Droits de l’Homme :.....	14
2 Normes du travail :.....	18
3 Environnement :	21
a Certification ISO 14001 et OHSAS 18001	26
b Traitement des déchets.....	27
c Respect des directives européennes RoHS II et Reach.....	27
d Optimisation des transports & réduction des émissions de CO2 et gaz à effet de serre.....	28
4 Lutte contre la corruption :.....	29

I. Engagement de la Direction



FOLAN
ZI LYON EST
13 rue Jacques MONOD
69120 Vaulx-En-Velin
France

UN Global Compact

Vaulx-En-Velin, le 15 juin 2017

Ref : 20170615-LR

Objet : renouvellement d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Je vous confirme par la présente ma volonté de poursuivre mon soutien dans les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Depuis mon engagement initial, il y a cinq ans, j'ai orienté tous mes choix stratégiques en intégrant ces dix principes et nous avons mis en œuvre des outils concrets, explicités dans notre Communication On Progress annuelle, pour nous faire évoluer au quotidien vers ces bonnes pratiques.

Nous avons planifié la mise en œuvre de nombreuses autres actions pour nous permettre d'améliorer d'une manière pragmatique cet engagement.
J'ai décliné à tous les niveaux de ma société cette culture d'entreprise pour que notre développement soit durable et dans une perspective pérenne.
C'est pourquoi, je suis serein et confiant dans l'avenir sur notre capacité à vous présenter dans notre prochaine communication des résultats mesurés de progrès dans ces domaines.

Meilleures salutations,



Ludovic ROBERT
Président & CEO

II. Présentation de FOLAN



1. Historique :

FOLAN existe depuis 1988 et a su développer une véritable expertise dans le domaine des infrastructures Réseaux et Télécoms. Notre activité historique était l'assemblage de connectique optique et celle-ci n'a cessé d'évoluer pour arriver maintenant à la production de matériel optique à forte valeur ajoutée.

Au cours de notre évolution, nous sommes devenus un centre de formation et avons créé nos propres marques. Nous avons ensuite ouvert un laboratoire de maintenance et de validation pour nos clients, tout en se spécialisant dans la conception, la fabrication et les services liés à la fibre optique.

Aujourd'hui, nous avons **plus de 5000 références** de produits standards, spécifiques et distribués (sous nos propres marques, nous proposons deux principales offres couvrant un large spectre : L'offre FOLAN dédiée au Télécom et Réseau et TERAOPTIC spécialisée pour les réseaux FTTH). Le haut degré d'exigence en matière de produits et de qualité de service pour nos clients s'est traduit par l'obtention de notre **certification ISO 9001** depuis 1999, puis une certification **Silver Ecovadis**, organisme missionné par nos grands donneurs d'ordres (Orange, Bouygues Telecom ...).

Certifiée QSE depuis 2015 (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001), FOLAN maintient cette certification auprès de l'AFNOR avec son audit de suivi 2 courant avril 2017 sans aucun écart ni observation.

FOLAN EN BREF

ANNÉE DE CRÉATION
1988
SAS : 1 000 000 euros

EXERCICE 2015-16
Effectif
90 salariés en France
Chiffre d'Affaire
15 M€ en croissance de 25%

ACTIVITÉS

- ✓ **Conception et Fabrication** de composants et solutions d'infrastructures pour les Réseaux, Data et télécoms. Spécialiste français dans la Fibre Optique.
- ✓ Fourniture de produits complémentaires : soudure, test & mesure et outillage.
- ✓ Offre de services associés : location d'appareillages, étalonnage et vérifications, maintenance/réparation et formations.

2. Chiffres d'affaires et Effectifs :

	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	11 134 066 €	12 389 572 €	11 828 604 €	14.817.083 €

3. Nos activités :

6 millions
de points câblés par an
fournis à nos clients

28
ans d'expérience

4 millions
de raccords
livrés chaque
année

plus de
500 000 BTO/PTO
fournis
depuis 2006

30 000 tiroirs
fabriqués
par an

RÉSEAUX FIXES



RÉSEAUX LOCAUX



RÉSEAUX AÉRIENS



RÉSEAUX INDUSTRIELS





- ✓ Nœud de Réseau Optique (NRO) - Central office
- ✓ Transport Optique (SRO) (PM)
- ✓ Distribution Optique (PBO)
- ✓ Branchement Optique :
 - Colonne montante
 - DTIo – PTO
- ✓ Fiber To The Antenna (FTTA)

Ils nous font confiance...



proximus



free



- ✓ Bales Data & Coffrets Muraux
- ✓ Systèmes de brassage
- ✓ Composants fibre optique
- ✓ Solution Câblage structuré
- ✓ Câble pré-connectorisé

Ils nous font confiance...



ALSTOM



SIEMENS



FOLAN
Centre européen de
maintenance FIBER FOX



- ✓ Vente d'outillage et matériel d'installation pour le technicien
- ✓ Distribution de matériel de soudure Fiberfox et de mesure Viavi
- ✓ Location de matériel de soudure Fiberfox et de test et mesure Viavi
- ✓ Service après-vente et maintenance de matériel de soudure et de mesure Viavi

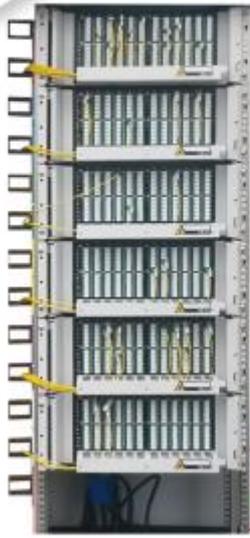
Ils nous font confiance...



- ✓ Outillage
- ✓ Réflectomètres
- ✓ Sources & Photomètres
- ✓ Soudeuses
- ✓ Cliveuses
- ✓ Consommable
- ✓ Nettoyage...

- ✓ Baies, Armoires
- ✓ Coffrets
- ✓ tiroirs optiques
- ✓ Connectique
- ✓ Composants
- ✓ Cordons
- ✓ Pigtails
- ✓ Câbles...

- ✓ Cordons
- ✓ RJ45
- ✓ Câbles PT
- ✓ SFP, XFP
- ✓ Test & Mesure...



CÂBLES PRÉCONNECTORISÉS

- ✓ Câbles et cordons cuivre et fibre optique,
- ✓ Éclatement simple ou double étage,
- ✓ Câble standard, Rizer, micro-gaine ou Mini-core
- ✓ Tous types de connectique.

EQUIPEMENT DE TIROIRS OU COFFRETS

- ✓ Chaîne de montage dédiée
- ✓ Possibilité d'équipement mixte

EQUIPEMENT DE BAIES/COFFRETS

- ✓ Intégration de différentes technologies: fibre optique, coax, paires torsadées, énergie, ...



4. Nos implantations :

Nous avons plusieurs **flux de production** grâce auxquels nous assurons la continuité de la fabrication et de la production afin de pouvoir répondre à tous types de demandes (demande urgente, petite, moyenne et grande série, ...).

➔ **3 SITES DE PRODUCTION**
afin de répondre à toutes
les attentes de nos clients



POLE PRODUCTION

Trois centres de production, petite, moyenne et grande série...



POLE TECHNIQUE

Bureau d'étude, laboratoire de tests, contrôle qualité...

POLE LOGISTIQUE

Gestion de stocks, contrôle qualité, service expédition, optimisation des livraisons...



POLE SERVICE

Centre de maintenance et réparation, parc locatif, service après-vente, formation...

POLE MARKETING

Etude et gestion de projets clients, développement composants et de solutions, optimisation des moyens de communication, gestion sites web et boutiques



POLE COMMERCIAL

Suivi client, disponibilité, compétences techniques pour guider et conseiller, grande réactivité...



UN PORTAIL PRO FOLAN

Ce service va permettre à tous les clients professionnels, d'avoir accès aux données techniques des produits fabriqués et distribués par FOLAN.

- ✓ Fiches techniques produits
- ✓ Fiches de données de sécurité
- ✓ Documentations techniques



UN E-SHOP FOLAN

A destination des artisans et des particuliers, retrouvez l'ensemble des produits FOLAN à travers notre boutique en ligne : câble fibre pour box fibre, fibre optique, cuivre, composants actifs...

Nous avons une solution adaptable pour chaque type de box fibre du marché français.

5. Implication professionnelle :

FOLAN EST MEMBRE DE PLUSIEURS ORGANISMES INTERPROFESSIONNELS



Intervenant, comités techniques de la mission France THD

Nous prenons très à cœur notre implication dans les organisations interprofessionnelles de notre secteur afin de rester toujours à l'écoute des acteurs de notre marché.

Grâce à notre expertise et à notre professionnalisme, nous sommes **membre du comité fibre de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)**.



Nous participons aux **comités techniques de France Très Haut Débit : F_THD**.



Nous sommes également membres des principales fédérations et organisations telles que la FIRIP, le CREDO, ARUFOG, le FTTH Council Europe et Middle East & North Africa, le Club Optique, IDFO et la FFB.

FOLAN innove en permanence et détient plusieurs brevets !

FOLAN, TALENT INPI 2016

Etre Talent INPI c'est conduire des stratégies de valorisation de ses innovations. C'est oser transformer ses projets en succès !

En prouvant sa capacité à utiliser de manière pertinente la propriété industrielle au service de sa stratégie de croissance, FOLAN a séduit les membres du jury pour son implication dans l'innovation.



Le RACCORD FIBRE OPTIQUE AUTO-PROTEGE FOLAN révolutionne le déploiement du Très Haut Débit. Une innovation de plus pour FOLAN !

Ce tout nouveau raccord ingénieux améliore les conditions d'installation et garantit des performances optiques et mécaniques élevées quelques soient les conditions d'utilisation en terme de sécurité et de rapidité.

[VIDÉO](#)



Copyright © Brevet FOLAN

6. Nos références :



Nos clients sont les opérateurs, les équipementiers, les installateurs, les acteurs de l'énergie et de l'industrie et le secteur public.

III. Les 10 principes du Pacte mondial de l'ONU :

1 Droits de l'Homme :

- ✓ *Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.*

Charte éthique et comportementale pour un développement durable

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en Septembre 2012, nous nous sommes engagés à respecter et à promouvoir dans nos activités et notre sphère d'influence les dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nos atouts, notre savoir-faire, nos ressources, notre culture sont résolument tournés vers la croissance qui assurera la pérennité de notre société. Ce développement passe nécessairement par la recherche de la performance aussi bien opérationnelle que financière.

La performance de notre entreprise ne se limite pas seulement à ses résultats économiques et financiers. Notre objectif est la création de valeur globale qui doit nous inciter à augmenter la valeur environnementale dans notre stratégie générale avec le développement économique, social et sociétal.

En recherchant la performance globale, en poursuivant un projet économique et social inscrit dans la durée, nous avons l'ambition de partager nos réussites avec nos salariés, nos clients et de manière plus générale avec l'ensemble des acteurs concernés.

Cette charte symbolise des valeurs et des droits qui fondent notre identité par un mode de management qui est le garant de notre cohésion et le moteur de notre développement. Ce modèle repose sur la responsabilisation des managers. La confiance dont bénéficient ces derniers est indissociable des principes intangibles de loyauté et de transparence.

Ce modèle favorise la performance de chaque collaborateur dans le cadre de règles du jeu claires.

Nous nous engageons à conserver une attitude de neutralité à l'égard de la politique et de la religion, qui passe notamment par le refus de soutenir préférentiellement une formation politique ou un ordre religieux.

Les salariés de la société s'interdisent de porter atteinte à la réputation de FOLAN ou de compromettre l'intégrité de son patrimoine et de ses systèmes d'information et plus généralement veillent en tout temps au respect de la charte informatique.

Quels que soient les intérêts commerciaux ou financiers en jeu, nous nous engageons à veiller à ce que nos ressources et nos biens ne soient pas utilisés à des fins de corruption.

En aucun cas, nous ne recourons à un tiers pour accomplir ce que l'éthique ou la loi nous interdit de réaliser par nous-mêmes. Nous rappelons qu'engager les services d'un partenaire commercial aux fins de corrompre une personne, physique ou morale, est un délit au regard des lois de lutte contre la corruption. Préalablement à toute relation contractuelle avec un partenaire commercial, nous engageons un processus de sélection méthodique et documenté.

Par ailleurs, les gratifications commerciales, comme les cadeaux et invitations, accordées ou reçues de nos clients, fournisseurs et autres partenaires n'ont d'autre but que de consolider notre image de marque et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur doit toutefois demeurer symbolique et elle ne saurait influencer ou donner l'impression d'influencer notre décision commerciale.

La bonne exécution des missions de l'entreprise suppose que nous évoluions dans une ambiance de travail positive et notamment exempte de toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou de tout agissement considéré comme du harcèlement. La courtoisie, le respect des règles élémentaires de politesse, un esprit ouvert et positif doivent être la priorité pour tous les acteurs de notre société.

Tout salarié de la société Folan doit veiller à ce que ses actes ne soient pas de nature à porter atteinte aux droits et à la dignité de ses collègues, à altérer leur santé physique ou mentale ou à compromettre leur avenir professionnel.

De bonnes conditions de travail et la prise en compte des facteurs humains sont notre préoccupation quotidienne au même titre que la performance économique, le respect de l'environnement et la satisfaction de nos clients.

Les salariés doivent bénéficier des équipements de sécurité adaptés à leur activité et être informés des règles et responsabilités vis-à-vis de leur propre sécurité, leur permettant d'être individuellement acteur, pour leur propre santé/sécurité ainsi que pour celle de leurs collègues et pour les générations à venir.

Nous assurons l'égalité des chances à l'ensemble de notre personnel. Le recrutement et les promotions sont effectués en fonction des seules qualités professionnelles et des résultats. Nous respectons la dignité et la vie privée de chacun.

Nous plaçons également le respect de la personne au cœur de notre éthique. Les droits de la personne commandent nos relations aux autres.

Dans le respect scrupuleux des Droits de l'Homme, nous nous opposons à toutes formes de travail des enfants ou de travail forcé et nous engageons nos prestataires et fournisseurs dans le respect de ces principes.

Responsables de l'impact de nos activités sur tout milieu naturel ou humain, nous faisons du respect de l'environnement un critère majeur de nos choix opérationnels pour assurer que notre croissance rentable va de pair avec la promotion des valeurs sociales et la qualité de l'environnement.

Nous nous efforçons d'atteindre les meilleurs standards environnementaux en matière de préservation des ressources naturelles, de consommations énergétiques, de gestion des déchets.

La mise en place d'un système de management investi tant au niveau de l'environnement que de la qualité et la sécurité favorise une démarche d'amélioration continue dans tous ses domaines.

Le développement d'un bon climat de travail, propice à l'efficacité économique et commerciale de notre entreprise, aux progrès sociaux et à l'épanouissement de chacun, exige des efforts continus et une coopération de tous pour s'assurer que notre croissance rentable va de pair avec la promotion des valeurs sociales et la qualité de l'environnement.

Fait le 30/06/2016

Ludovic ROBERT

Président de la société FOLAN

✓ *Principe N°2 : Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.*

La charte d'engagement que nous avons élaboré pour nos principaux fournisseurs au départ sur la base des principes de l'OIT a été développée le 07/07/2013 pour intégrer une dimension plus vaste.

Le contenu de la charte signée par 100% de nos fournisseurs stratégiques est le suivant :

FOLAN,
Groupe R&D,

Hereby represented by Mr Ludovic ROBERT acting as CEO, respect and support the application of the ILO Declaration adopted in 1998 on Fundamental Principles and Rights at Work is an expression of commitment by governments, employers' and workers' organizations to uphold basic human values - values that are vital to our social and economic lives.

Our company declares to promote and realize, by its own will and according to the ILO constitution, the principles and strategic goals of the ILO regarding the fundamental laws:

- Freedom of association and the effective recognition of the right to collective bargaining
- Elimination of all forms of forced or compulsory labour
- Effective abolition of child labour
- Elimination of discrimination in respect of employment and occupation
- Elimination of all forms of corruption, extortion, embezzlement, bribery...
- Elimination of all use of corporal punishment, mental or physical coercion, any form of abuse or harassment or threat of such treatment

In addition, the ILO Declaration is based primarily on constitutional principles of the ILO: "The principles and fundamental rights at work are an expression of constitutional principles of the Organization" (Sixth expected from the Declaration of the ILO 1998). In order, these general principles are:

- Labour is not a commodity;
- Freedom of expression and of association are essential to sustained progress;

- Poverty anywhere constitutes a danger to prosperity everywhere;
- The adoption of the eight-hour day or week of forty-eight hours, and the adoption of a weekly rest period of twenty-four hours minimum which should include Sunday whenever it is possible, are goals to reach, wherever they have not yet been obtained.
- Child labour must be abolished, it is necessary to bring work for young people of each sex, and allow necessary limitations to continue their physical development and their education.
- Principle of equal salary, without discrimination based on sex, for a work of comparable worth, has to be enacted in each country.
- Principle of safety and healthy work conditions.

Les engagements à ces principes sont validés quotidiennement par notre correspondant qualité sur place et une fois par trimestre par notre Responsable Supply Chain qui veille lors de ses audits à contrôler la réalité de cet engagement de nos partenaires.

Ces principes sont inclus dans les critères de sélection de nos fournisseurs et leur évaluation ou réévaluation quantifie le respect de cet engagement.

Étant devenus experts dans les télécommunications, nous contrôlons chaque produit que nous proposons et nous attachons une importance à la qualité des produits sensibles du fait de leur nécessité à répondre à des spécifications exigeantes et une longévité certaine, tout particulièrement concernant les fibres optiques, les connecteurs optiques et tout le matériel associé (Tiroirs, Coffrets, ...). Les engagements relatifs aux droits de l'homme, à la libre expression, la lutte contre la corruption, les discriminations et la protection de l'environnement sont inclus dans le questionnaire d'audit fournisseur servant d'outil pour analyser la performance du fournisseur sélectionné.

2 Normes du travail :

- ✓ *Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;*
- ✓ *Principe N°4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;*
- ✓ *Principe N°5 : L'abolition effective du travail des enfants ; et*
- ✓ *Principe N°6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

La communication interne développée au sein de notre société promeut la liberté d'expression de l'ensemble de nos collaborateurs que ce soit par exemple à travers l'entretien annuel, les réunions d'équipe, réunions de service formelles ou informelles.

Les réunions avec le CHSCT sont également des vecteurs importants de communication interne avec d'autres supports comme l'affichage ou notre plateforme Vdoc, réseau intranet de partage d'informations et de communication pour l'ensemble des membres de l'entreprise.

Sur la plateforme Vdoc, le responsable RH tient un édito sur les actualités RH mis à jour très fréquemment, notre président diffuse également par ce biais les actualités récentes de notre secteur d'activité, nos parties prenantes.

De même, une communication importante est réalisée chaque trimestre par notre Président à l'ensemble des salariés de Folan pour présenter la stratégie de l'entreprise et ses enjeux et les objectifs à venir.

La transparence dans la communication interne est réelle et quotidienne.

Enfin, chaque évènement important de notre organisation est présenté à tous les salariés à travers une réunion générale qui est clôturée par un échange entre la direction, le pilotage dans son ensemble et les autres collaborateurs.

En ce qui concerne l'égalité des chances, entre autres, notre entreprise possède un processus bien rodé de circuit d'intégration complet au sein de notre structure qui est effectué pour toute personne entrante quel que soit le poste recruté.

Dans un souci de vie privée et d'intégrité de nos données, nous avons élaboré, depuis le début de l'année 2013, une charte informatique qui est intégrée aux documents transmis à l'embauche.

Les membres du CHSCT sont accueillis trimestriellement par notre président, un compte-rendu est établi et affiché sur le tableau d'affichage dédié aux représentants du personnel. Les délégués du personnel, avant chaque réunion, demandent à chaque salarié si des questions annexes devaient se rajouter à l'ordre du jour communiqué. Un affichage et des moyens de communication, bureautique sont mis à disposition de ces instances représentatives des salariés.

Les organisations syndicales sont invitées à chaque élection des représentants du personnel à se manifester. 100% des salariés sont régis par la convention collective de la métallurgie dont les accords sont signés par les organisations syndicales. Cette convention est disponible pour consultation dans le bureau des ressources humaines.

Tout salarié de notre société Folan a un contrat de travail qui spécifie sa rémunération, son coefficient en fonction des compétences d'embauche, son temps de travail.

Toute heure de travail supplémentaire est validée par le responsable du service et par le service RH avant d'être effectuée et rémunérée sur la base légale.

Un contrat de travail ne peut pas être proposé à une personne qui n'atteint pas l'âge de 16 ans et pour ces mineurs ce sont des contrats adaptés, réglementés qui sont proposés.

Un processus d'embauche de personne étrangère est maîtrisé par notre service des ressources humaines. Folan a vocation à être présente à l'international et les collaborateurs étrangers sont précieux dans ce développement.

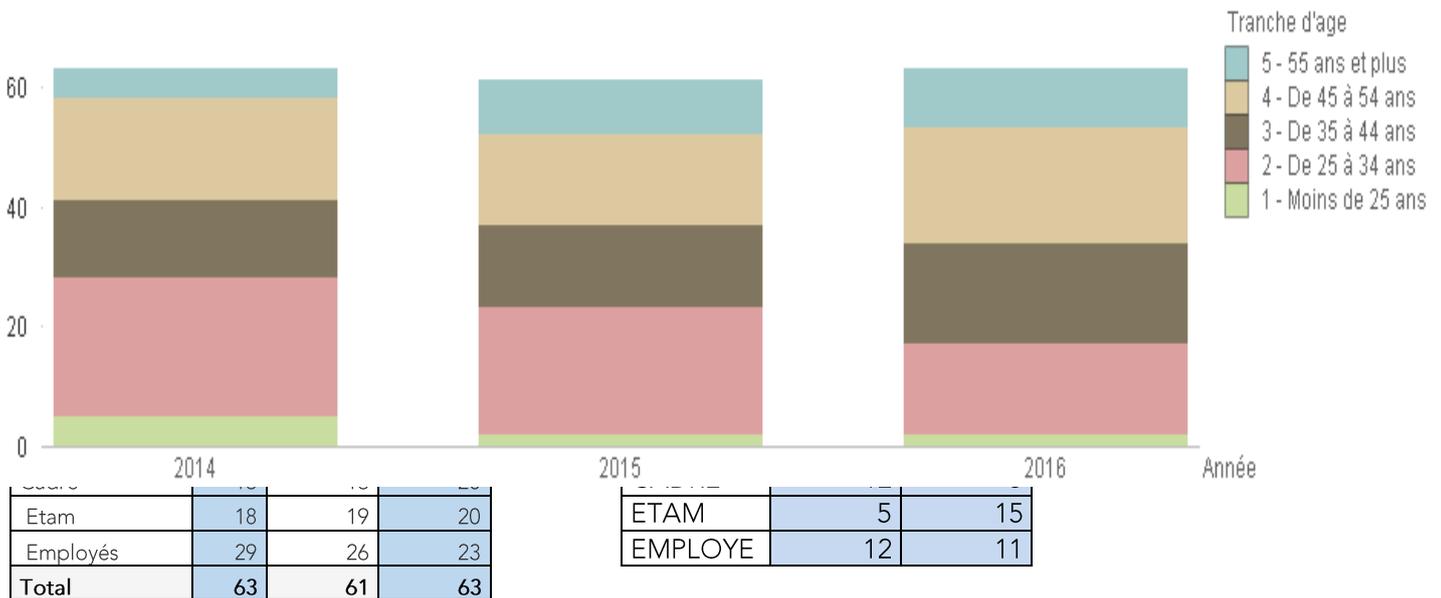
Sur un effectif de 6 personnes sur le bilan social du 01/01/2015 au 31/12/2015, nous recensons 40 femmes au global de l'effectif des salariés Folan, toutes catégories professionnelles confondues, contre 35 hommes.

Folan site France	2013	2014	2015	2016
Effectif moyen	45 personnes	63 personnes	61 personnes	63 personnes

Il est à noter que sur les 63 personnes de l'effectif moyen annuel de Folan, sur son siège social de Vaulx-En-Velin, 61 sont des contrats de travail à durée indéterminée. La volonté de notre direction est d'investir dans l'Homme et sur le long terme.

EFFECTIF TOTAL PAR SEXE

Sexe	2014	2015	2016
F	34	32	34
M	29	29	29
Total	63	61	63



INDICE & TAUX DE FREQUENCE / GRAVITE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mesures Année	2011	2012	2013	2013	2014	2014	2015	2016
INDICE DE FREQUENCE= Nombre d'accidents avec arrêt X 1 000 / Nombre moyen de personnes exposées	NC	NC	NC	32	NC	31,2	34,89	46,69
TAUX DE FREQUENCE = Nombre	13,89	12,7	50,34	20,5	11,51	20,1	16,19	25,47

d'accidents avec arrêt X 1 000 000 /Nombre d'heures travaillées								
TAUX DE GRAVITE = Nombre de jours d'arrêt X 1 000/Nombre d'heures travaillées	0,42	0,09	1,16	1,1	0,1	1	0,03	0,13

Résultats FOLAN	Statistiques de la branche de la Métallurgie
-----------------	--

Ces statistiques démontrent un climat social détendu, des conditions de travail optimums, une infrastructure adaptée et les moyens de lutte contre les discriminations efficaces.

3 Environnement :

- ✓ *Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;*
- ✓ *Principe N°8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et*
- ✓ *Principe N°9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Nous sommes également certifiés ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 depuis avril 2015. Cette triple certification qualité-sécurité-environnement nous permet d'avoir une politique globale de management des risques.

Pour cela, nous avons amélioré notre **Système de Management intégré (QSE)**. Ce système couvre l'ensemble des directives mesurées par des indicateurs de performance et de surveillance dont les objectifs qualité, sécurité et environnement engendrent la **maîtrise** et **l'amélioration** permettant la pérennité de notre organisation et notre stratégie de développement.



Les activités de Folan n'ont pas un impact majeur sur l'environnement cependant, une évaluation complète des aspects environnementaux selon la méthode du plan environnemental conçu par l'ADEME sur la base d'une analyse globale des « entrées-sorties » selon la sensibilité des milieux (eau, air...), contraintes réglementaires... a été réalisée et les impacts significatifs mesurés font l'objet d'un plan d'action d'amélioration.

Cette analyse nous permet de déterminer des cibles environnementales précises essentiellement tournées vers une économie énergétique, une gestion rigoureuse de nos déchets et une surveillance de nos flux de transport.

Nous gérons l'ensemble de nos déchets et nous suivons leurs quantités, pour les déchets spéciaux tels que les DEEE, les déchets issus des matières dangereuses (en quantité infime), leur gestion (recyclage, incinération...). Nous sommes adhérents à l'éco-organisme Ecologic, N° d'adhérent M2668, au titre de notre responsabilité élargie de producteur sur les Equipements Electroniques professionnels.

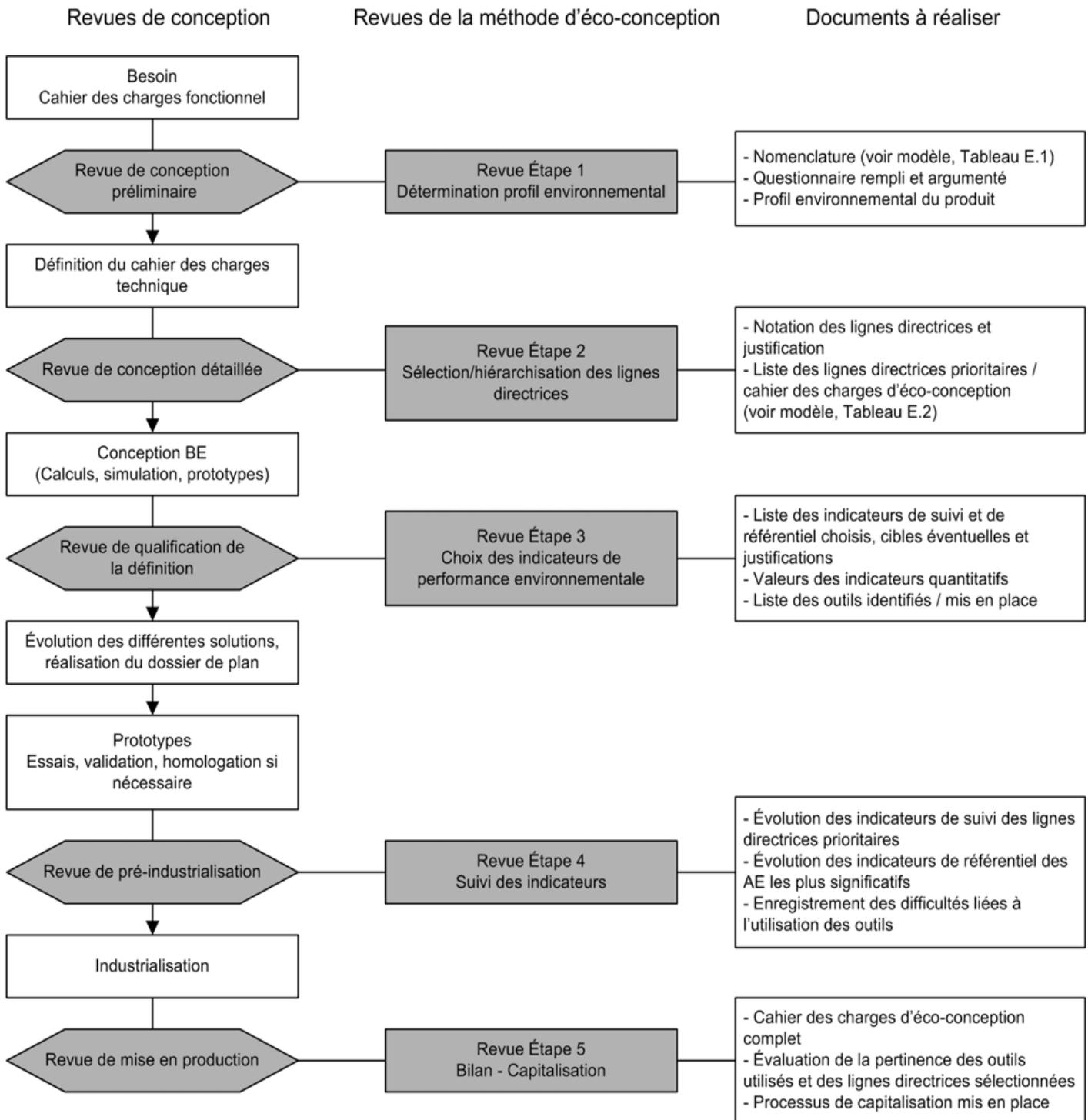
Nous mesurons le taux de carbone de nos transports et l'objectif est la réduction de cet impact environnemental.

Nous incitons nos collaborateurs et partenaires à opter plutôt pour les visioconférences que les déplacements.

Pour limiter encore cette empreinte carbone, la société Folan a développé un site de production en Roumanie afin de réduire les flux de transports avec nos partenaires asiatiques.

Enfin, notre bureau d'études intègre dans le développement ou la conception de tout produit, une analyse d'éco-conception afin d'avoir une parfaite maîtrise sur le cycle de vie de nos produits, de pouvoir informer, orienter nos clients sur la fin de vie de nos produits.

Cette éco-conception s'appuie sur la méthodologie suivante :



FOLAN développe et produit le premier équipement optique validé SND.

Mais SND c'est quoi ?

Le 11 mars 2011, un terrible tremblement de terre d'une magnitude de 9 est survenu à 130km au nord de Tokyo au Japon, s'en est suivit un tsunami dont les vagues on attend une hauteur de 30m.

Les conséquences fut lourdes, et notamment un dramatique accident nucléaire sur la centrale de Fukushima Daiichi de niveau 7 (le plus élevé de l'échelle internationale des événements

nucléaires), notamment dû à une coupure brutale de l'alimentation électrique des différents systèmes de sécurité, normalement relayé par les groupes électrogènes en cas de coupure des réacteurs.

A la suite de cet évènement, de nouvelles règles de sécurité furent appliquées aux centrales du monde entier.

Une de celle-ci instaure une alimentation électrique et un nœud de communication de secours ultime entre le cœur des centrales et l'extérieur, le projet DUS (Diesel Ultime Secours).

Historiquement, les contraintes sismiques appliquées au matériel équipant le cœur des centrales nucléaires équivalaient au niveau de séisme de la zone où est installée la centrale majoré d'un certain % (norme SDD).

Suite à Fukushima, ce niveau fut revu à la hausse, afin d'appliquer aux centrales nucléaires une nouvelle norme, la norme SND, correspondant au niveau de séisme équivalent à Fukushima majoré d'un certain %.

Le groupement EDF, ALSTOM, SPIE et CLEMESSY a donc lancé le projet DUS (Diesel Ultime Secours), incluant une liaison de communication optique qui pour la première fois allait être testée dans les mêmes conditions que le reste des équipements et matériels :

- Essais antisismique SND
- Mécanique
- VRT (tests climatiques)
- Isolement
- Radioactivités
- Etc

FOLAN a donc répondu à ce nouveau défi, et après 18 mois de développement, de test et de validation, nous venons de livrer les premiers tiroirs 10G qui équiperont les armoires « KUS » dans les centrales françaises.

Nous avons mis en place une veille réglementaire externalisée pour valider notre conformité réglementaire sur les aspects environnementaux et hygiène, santé, sécurité au travail.

Conciliant économie, écologie et progrès social, le développement durable mise sur le changement de comportement des citoyens, des entreprises et des gouvernements pour lutter, à l'échelle locale comme planétaire, contre les risques sanitaires et industriels, les changements climatiques, l'érosion de la biodiversité et les inégalités sociales.

Notre démarche de développement durable s'inscrit dans la politique générale de développement de performance. Au-delà de l'expertise technique et économique des projets, nous avons pour but d'accroître les valeurs ajoutées **sociale, sociétale et environnementale**.



Soucieux de notre responsabilité en termes de pratique sociétale, nous sommes certifiés « Silver » EcoVadis depuis Octobre 2014. Cette certification dresse une photographie de notre performance RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) selon des critères de notation basés sur 4 thèmes : **environnement, social, éthique et « Supply Chain »** (Chaîne d'Approvisionnement). Ainsi, elle permet de nous rendre compte annuellement des points d'amélioration potentiels sur lesquels travailler aboutissant ainsi vers la mise en place de plans d'actions basés sur des critères responsables. Notre score atteint **60/100 par EcoVadis** sur juillet 2016, ce score nous place parmi les 30 % de meilleurs fournisseurs mondiaux.

A

95/100- Note globale de janvier 2017 obtenue par FOLAN sur la plateforme ACESIA d'évaluation RSE des fournisseurs

- Répartition par question

Thèmes	Questions	Coef.Notes (/100)	
1 : Volet social	1 : Santé et sécurité	3	100
	2 : Management des ressources humaines	1	100
	3 : Gestion des emplois et des compétences	3	67
	4 : Insertion, handicap	1	67
2 : Volet environnemental	5 : Management de l'environnement	2	100
	6 : Gestion et traitement des rejets	3	100
	7 : Eau	2	100
	8 : Energie	3	100
	9 : Interaction avec la biodiversité	1	67
3 : Transverse	10 : Veille et conformité réglementaire	2	100
	11 : Pratiques de la fonction achat	3	100
	12 : Eco-socio-conception des biens et services	3	100
4 : Organisation de l'entreprise	13 : Politique et ambitions	2	100
	14 : Relations avec les parties prenantes	1	100
	15 : Loyauté dans les affaires	4	100
5 : Ancrage territorial	16 : Ancrage territorial	1	100

- Notes moyennes par question (tout secteur confondu)

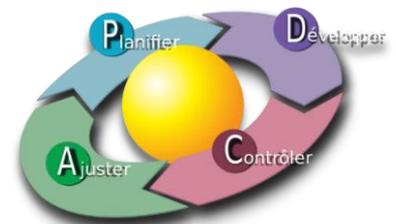
Thèmes	Moyenne FOLAN	Moyenne générale	Moyennes sectorielles
1 : Volet social	84	53,8	84
2 : Volet environnemental	97	45,7	76
3 : Transverse	100	43,7	46
4 : Organisation de l'entreprise	100	46,1	43
5 : Ancrage territorial	100	43,5	67

a Certification ISO 14001 et OHSAS 18001

Soucieux de mettre en place un système de management **environnemental** efficace, nous avons souhaité poursuivre et améliorer les démarches mises en place notamment en acquérant la certification ISO 14001. Avec cette certification, nous mettons en œuvre, tenons à jour et améliorons un système de management environnemental en s'assurant de sa conformité avec la politique déjà établie. Ce système de management se base sur le principe de la **Roue de Deming** pour maîtriser **les impacts** de notre activité et nous engager dans une **démarche de progrès continu** tout en restant conforme à la réglementation environnementale.

Cette certification nous permet :

- ◆ De gérer l'impact de nos activités sur l'environnement et de démontrer l'efficacité de notre gestion.
- ◆ D'assurer la conformité de la politique environnementale établie
- ◆ De démontrer la conformité à la Norme internationale via la certification par l'AFNOR de notre système de management environnemental.



b Traitement des déchets

Le tri des **Papiers & Cartons** est fait à la source pour les papiers et les petits cartons. Concernant les cartons d'emballage, les matériaux d'autres compositions sont retirés (polystyrène, nylons, ...). Nos papiers et cartons sont **valorisés** et injectés après traitement directement en matière première.

Une benne est dédiée aux **déchets en bois** (caisses en bois, tourets, palettes cassées, ...). Nous favorisons l'utilisation de palettes en bois pour tout ce qui concerne la zone de stockage au sol. En France, l'utilisation de 4m3 de bois-énergie économise 1 tonne équivalente de pétrole et évite ainsi en moyenne l'émission de 1,5 à 2.5 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.



Les déchets de bois suivent différentes filières de traitement. Ils peuvent être réemployés ou valorisés. Dans le cas du réemploi, les palettes en bon état sont reconditionnées par des récupérateurs spécialisés. Dans le cas de la valorisation, le bois est broyé et peut ensuite suivre soit une valorisation énergétique en chaufferie, soit une valorisation matière via la fabrication de panneaux de particules.

Les autres déchets (Métal, plastique, ...) sont mis dans une seule benne et sont revalorisés ou détruits.

De même, des mesures sont prises pour **réutiliser** ou **recycler** les **déchets électroniques**, à savoir une mise en place d'un système individuel d'enlèvement et de traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) professionnels. Ces déchets électroniques peuvent contenir de nombreux composés toxiques tels que des métaux lourds (mercure, plomb, ..) d'où l'importance de leur enlèvement et de leur remise aux filières de traitement pour un **recyclage** ou une **incinération**.

c Respect des directives européennes RoHS II et Reach

Nous faisons toujours une évaluation des matériaux entrants vis-à-vis des exigences RoHS II. Ces exigences visent à limiter l'utilisation de certaines **substances dangereuses** dans les équipements électriques et électroniques. Cette directive s'applique à tous les nouveaux produits mis sur le marché dans l'Union Européenne, qu'ils y soient importés ou fabriqués.



De même, nous suivons le règlement REACH de l'Union Européenne qui définit l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques. Ce règlement nous fait porter la responsabilité d'évaluer et de gérer les risques posés par les produits chimiques tout en fournissant des informations de sécurité adéquates aux utilisateurs. Nous décidons et contrôlons les substances que nous intégrons à nos produits et imposons le respect de ces règles à nos fournisseurs.



d Optimisation des transports & réduction des émissions de CO2 et gaz à effet de serre

Nos principaux partenaires de transport adoptent une politique de l'environnement étroitement liée à leur réussite commerciale. Grâce à leur expertise et à leur présence mondiale, ils sont en mesure de proposer à leurs clients un large portefeuille de produits et services verts. En leur fournissant des bilans carbone détaillés, ils leur présentent les situations en émission de CO2, de gaz à effet de serre ainsi que l'émission en amont provenant de la production et le transport de carburant d'énergie.



Dans le cadre de l'optimisation verte, ils identifient les domaines susceptibles d'être améliorés et les façons de parvenir à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils analysent l'ensemble de la chaîne logistique de leurs clients et collaborent pour optimiser les routes commerciales et les modes de transport afin d'améliorer les performances environnementales et globales.

Une politique de réduction d'émission de CO2 en se basant sur trois pôles :

- ◆ **L'optimisation du réseau routier d'acheminement** : L'utilisation de caisses mobiles et le chargement en vrac, réduisent le transport à vide et le nombre de liaisons routières.
- ◆ Le Développement de **nouveaux modes de livraison** : mise en place de nouveaux modes de livraison **non polluants**
- ◆ Création de **sites de livraison plus propres** : Les Espaces de Livraison Urbains sont déployés à travers la France (Paris, Toulouse, Marseille). Ils utilisent des véhicules **peu polluants** et servent de sites relais en centre-ville pour la collecte et la livraison.

Nos transporteurs représentent aussi des transporteurs responsables. Cela peut aussi se mesurer à travers les divers certifications QSE qu'ils possèdent tels que les certifications de Qualité (**ISO 9001**), de Sécurité (**OHSAS 18001**), et d'Environnement (**ISO 14001**).

En plus des démarches responsables présentées précédemment, en interne, nous pouvons aussi compter les points suivants :

- Une **réduction des consommations d'énergie** via des programmes de sensibilisation des employés,
- Une mise en place d'une **charte comportementale et éthique** pour un développement durable,
- Une démarche **RSE** structurée et proactive,
- L'**analyse du cycle de vie** des principaux produits,
- Un **suivi** du nombre de produits collectés en fin de vie pour les **recycler** et les **retraiter**,
- Un respect des conventions et recommandations de l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)**.

4 Lutte contre la corruption :

- ✓ *Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

Voir la charte éthique et comportementale page 8 de ce document visant, entre autres, à lutter contre toutes les formes de corruption auprès de tous ses collaborateurs qui ont, de par leur fonction, à engager financièrement notre société : rapports commerciaux loyaux et acceptation cadeau d'affaire de faible valeur financière.